

**CONCOURS EXTERNE**  
**DE TECHNICIEN PRINCIPAL**  
**DE POLICE TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE**  
**DE LA POLICE NATIONALE**

**SESSION 2018**

***HYGIENE ET SECURITE***

**Épreuve écrite de connaissances  
se rapportant à la spécialité choisie**

**Durée de l'épreuve : 3 heures – Coefficient : 2**

Il vous appartient de vous assurer que le sujet en votre possession comporte la totalité des pages (5 pages).

Il vous est demandé de répondre avec clarté à chaque question, sur votre feuille de composition (coin gommé).

***Aucun matériel autorisé***

**Sous peine d'annulation de leur épreuve, les candidats ne devront faire apparaître aucun signe ou mention pouvant permettre l'identification des copies et intercalaires.**

## PARTIE 1

Connaissances sur la prévention

durée indicative : 1h30

8 points

1/ D'où viennent les 9 principes de prévention ? Citez les.

2/ Donnez les significations des termes suivants :

- CMR
- ICPE
- DRPCE
- DL50
- POI

3/ Quelles sont les obligations en matière d'hygiène et de sécurité du chef d'établissement vis à vis de l'accueil des nouveaux agents lors de leur prise de fonction ? Quel support peut-on utiliser ?

4/ Sur quels référentiels s'appuie la réglementation incendie relative aux établissements accueillant des travailleurs ? Existe-t-il, comme dans les ERP, des obligations vis-à-vis de l'organisation des exercices incendie ?

5/ Parmi les installations liées aux bâtiments certaines peuvent être soumises à des contrôles périodiques réglementaires. Quel est l'objectif de ces contrôles ? Citez deux exemples d'installations soumises à cette obligation et la périodicité de leur contrôle. Comment procéderez-vous à ces contrôles ?

6/ On vous demande de mettre en place une démarche de maîtrise du risque chimique. Schématisez les différentes étapes de celle-ci.

7/ Qu'est-ce qu'un BSDD ? A quoi sert ce document ? Par qui est-il établi et quel est son devenir ?

8/ Qu'est-ce qu'un assistant de prévention ? Quelles sont ses fonctions ?

9/ Quelles sont les habilitations ou formations pouvant être nécessaires à certains personnels d'un point de vue prévention des risques professionnels ? Quel est le rôle du service HSE dans ce cadre ?

10/ Pourquoi considère-t-on souvent le Document Unique comme un outil central des démarches de prévention ?

11/ Quels peuvent être les signes avant coureurs de RPS ?

12/ Quels sont les facteurs physiques à risque dans l'environnement de travail.

## PARTIE 2

Etude de cas

durée indicative : 1h30

12 points

Un métallier poseur de charpente de 22 ans travaille sur un chantier « Métallerie ». Pour ce chantier, la société BTP sous-traite, entre autre, la pose des vitrages sur le toit du parc à caddies à une entreprise de transports.

Ces vitrages pèsent 200 kg chacun. Ils ont été livrés dans des caisses en bois de dix unités, fermées par des vis, dans lesquelles ils sont stockés verticalement. Ces caisses portent les mentions «OPEN» et « NOT OPEN » sur chacun de leur côté (cf. photos 1 et 2) et sont déjà remisées dans le fond du chantier.

Le chauffeur charge une première caisse sur son plateau et l'amène avec le camion jusqu'à environ 6 mètres du futur parc à caddies. Il met les stabilisateurs en place en inclinant le plateau sur le côté à ouvrir (cf. photo 3). Il commence à installer la ventouse de préhension sur la grue auxiliaire pendant que le métallier monte sur le plateau du camion. Son collègue reste au sol.

Le métallier défait une à une les vis de fermeture de la caisse en se plaçant du côté opposé à l'inclinaison du plateau. Alors que toutes les vis de fermeture ne sont pas encore retirées (cf. photo 4), la partie supérieure de la caisse (planche encore vissée) s'arrache sous le poids des vitrages en appui.

L'opérateur est écrasé entre les deux tonnes de vitrage et la ridelle du camion. Il a été constaté que l'ouverture de la caisse a été effectuée côté « NOT OPEN » (cf. photos 2 à 4).

En attendant l'arrivée des secours, les collègues présents tentent de soulager le métallier en posant un étau pour le soulager du poids des vitrages (cf. photo 4) et en enlevant des vitrages à la ventouse (cf. photo 5). Le salarié est hélicoptéré à l'hôpital et est plongé artificiellement dans le coma par les secours. Son pronostic vital est fortement engagé.



Photo 1 = Côté à ouvrir (vu sur une caisse en stock sur le chantier)



Photo 2 = Côté à ne pas ouvrir (vu sur une caisse en stock sur le chantier)



Photo 3 = Plateau du camion stabilisé, penchant sur le côté



Photo 4 : Vis arrachées sur la planche supérieure et étai pour soulager la victime



Photo 5 : Déchargement des premiers vitrages pour soulager la victime

Questions :

1. Rappelez les définitions de danger et de risque
2. Repérez les situations dangereuses et analysez les risques de la situation
3. Proposez une démarche de prévention destinée à analyser les circonstances de l'accident.
4. Proposez une démarche à mettre en œuvre au sein de l'entreprise pour sécuriser ce genre d'activités. Détaillez l'ensemble des outils de prévention qui devront être mobilisés pour cette démarche.

Source : Base de données Epicea INRS